
AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2026 RÔLE TRIENNAL 2^{ième} ANNÉE (2025-2026-2027)

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité du Canton de Harrington, pour le deuxième exercice du rôle triennal, soit l'année 2026 et débutant le 1^{er} janvier 2026, a été déposé le 8 septembre 2025 et est disponible pour consultation. Toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau municipal à l'hôtel de ville, situé au 2940, route 327 à Harrington.

Une demande de révision peut être logée à l'égard du 2^{ième} exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

Une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

Une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal, à la MRC d'Argenteuil et sur son site web;
- b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC d'Argenteuil, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) Être déposée à la MRC d'Argenteuil sise au 430, rue Grâce, Lachute, J8H 1M6 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Harrington, ce 18^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Steve DesChênes
Steve Deschênes
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Steve Deschênes, certifie avoir publié l'avis public **Dépôt du rôle d'évaluation 2026-2^{ième} année**, sur le site internet de la municipalité, le 18 septembre 2025, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 septembre 2025.

Steve DesChênes

Steve Deschênes
Directeur général et greffier-trésorier
